

FORMATION DE FORMATEUR CARISTE Cat. 1 – 3 – 5
Formation en Situation d'Observateur
Formation en Situation de Co-animation
Formation en Situation de Validation



OBJECTIFS		PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer aux épreuves « d'autorisation de conduite ». - Conduire en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté. 		Toute personne amené à former à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre-indication médicale. - Avoir suivi la formation à la pédagogie - Être en possession de ses CACES® ou de l'autorisation de conduite - Comprendre la langue française.
NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre et du type de catégories			
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION			
THÉORIE		PRATIQUE	
<p>1. Le conducteur et son chariot</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle et responsabilité du cariste. - Rôle du personnel d'encadrement. - Différents types de chariots et accessoires. <p>2. Utilisation du chariot</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipements de protection individuelle. - Dispositifs de sécurité du chariot. - Règles et principes d'utilisation. - Réglementation (décret n°98-1084 du 02/12/1998, recommandations R389). - Estimation des charges, adéquation, plaque de charge. <p>3. Règles de conduite et de circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste et fin de poste. - Règles de conduite, de prise de charges et de stationnement. - Consignes de sécurité, gestes de commandement. - Obligations et interdictions. <p>4. Vérifications et entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'équilibrage, centre de gravité. - Les adéquations - Inspections et vérifications. <p>5. Consignes en cas d'incident, d'accident ou d'incendie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste. - Conduite sur parcours balisés en marche avant et arrière. - Évolution suivant des parcours définis avec difficulté croissante. - Manutentions spéciales avec charges diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Gerbage et dégerbage. • Gestes de commandement. - Fin de poste. <p align="center">Le port des E.P.I. est obligatoire.</p>	
DURÉE		LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
Session de formation en situation d'Observateur : 2 à 3 jours Session de formation en Co-animation : 2 à 3 jours Session de formation pour la Validation en situation réelle : 2 à 5 jours		<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	Epreuves en autorisation de conduite pour CARISTE Cat. 1 – 3 – 5 pour le groupe que le(s) stagiaire(s) aura(ont) formé
PÉDAGOGIE			
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants,) et de support stagiaire.</p> <p>Les exercices pratiques sont réalisés avec chariots élévateurs électriques et thermiques.</p> <p>Pour le stage en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...). - <u>La partie pratique se déroulera</u> : voir convention de mise à disposition 			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
À l'issue du stage, et si réussite à l'évaluation des connaissances, un certificat sera délivré par U.C.F.E.		<ul style="list-style-type: none"> - E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...). - Une pièce et une photo d'identité. 	